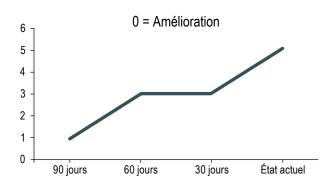
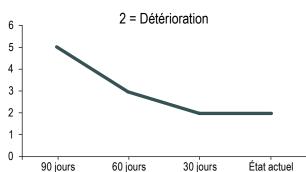
## Évaluation à l'accueil (EA) interRAI (SIIR) : périodes d'observation

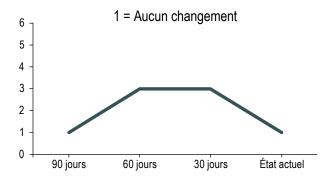
Évaluez l'état de la personne au cours des périodes d'observation indiquées :

- Période d'observation de 24 heures : tous les éléments, sauf indication contraire
- · 3 derniers jours
- 30 derniers jours
- 90 derniers jours
- 180 derniers jours
- Période d'évaluation rétrospective de 90 jours (voir les exemples ci-dessous) : En comparant les capacités fonctionnelles actuelles de la personne à celles d'il y a 90 jours (à la date de référence de l'évaluation), l'évaluateur peut déterminer si un changement est survenu au cours de cette période. Les changements peuvent être permanents ou temporaires.

**CONSEIL**: Si des changements se sont manifestés dans plus d'un domaine (c.-à-d. AIVQ et AVQ), codifiez leur orientation générale.







8 = Incertain

Le code 8 (Incertain) est utilisé si l'on dispose de peu ou d'aucune information qui permettrait de déterminer si l'état de la personne s'est amélioré ou détérioré ou s'il n'a pas changé depuis 90 jours.





## Exemple

M<sup>me</sup> K participait activement à ses soins personnels dans la plupart des activités de la vie quotidienne (AVQ). Il y a 8 semaines, elle s'est fracturé la hanche en faisant une chute sur la glace. Bien que M<sup>me</sup> K fasse assidûment les exercices recommandés par le physiothérapeute, elle n'a pas retrouvé le niveau de participation aux AVQ qu'elle avait il y a 90 jours.

Quel est le changement du niveau d'évaluation des AVQ de Mme K depuis 90 jours?

**Réponse**: 2 = Détérioration

**Justification**: M<sup>me</sup> K n'a pas retrouvé le niveau de participation aux AVQ qu'elle avait il y a 90 jours.

## **Annexe**

## Texte de remplacement pour l'image

Pour les exemples de période d'évaluation rétrospective de 90 jours, le code 0 (0 = Amélioration) signifie que l'état de la personne s'est amélioré de façon générale entre la date de début et la date de fin de la période d'observation. Le code 1 (1 = Aucun changement) signifie que l'état de la personne ne s'est ni amélioré ni détérioré entre la date de début et la date de fin de la période d'observation. Le code 2 (2 = Détérioration) signifie que l'état de la personne s'est détérioré de façon générale entre la date de début et la date de fin de la période d'observation. Le code 8 (8 = Incertain) est utilisé si l'on dispose de peu ou d'aucune information qui permettrait de déterminer si l'état de la personne s'est amélioré ou détérioré ou s'il n'a pas changé depuis 90 jours.



© 2022 Institut canadien d'information sur la santé

interRAI CA © interRAI Corporation, Washington (D.C.), 1994-2022. Modifié avec permission pour utilisation au Canada en vertu d'une licence accordée à l'Institut canadien d'information sur la santé.

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. Évaluation à l'accueil (EA) interRAI (SIIR) : périodes d'observation [aide-mémoire]. Ottawa, ON : ICIS; 2022.